

Les membres empêchés d'assister à l'assemblée peuvent, s'ils le souhaitent se faire représenter par un **Membre Actif** de leur choix, s'ils sont certains de sa participation.

Vous trouverez ci-dessous une formule de pouvoir à remplir (ou à recopier) et à retourner aux SNSablais.

Le nom du bénéficiaire du pouvoir devra obligatoirement figurer sur ce pouvoir. Il est rappelé que conformément à l'article 20.4 de nos Statuts, le nombre de pouvoirs par personne est limité à 5.

✂-----

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2022 DES SNSABLAIS

du 26 novembre 2022

Je soussigné (e) (nom et prénom)

Demeurant à

Donne pouvoir à
de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire des SNSablais le samedi 26 novembre 2022.

En conséquence : assister à la réunion de cette assemblée, prendre part à toutes délibérations et à tous votes sur les questions portées à l'ordre du jour, signer toutes pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à

Signature et mention manuscrite « BON POUR POUVOIR » :